

## PV Commission de l'Alimentation

---

**Séance n°3 - 4 mai 2023, 15h-17h, Château de Dorigny**

---

### **Participant·e·s**

Romano Hasenhauer, Président  
Benoît Frund, Vice-recteur  
Delphine Douçot, Transition écologique et Campus  
Jacotte Milhit, Unibat / secrétaire de la Commission  
Ivan Devenoges, Service des affaires sociales et mobilité étudiante  
Letizia Cavadini, Service des ressources humaines  
Sebara Gashi, Accueil Santé  
Jérôme Goudet, COPERS (corps professoral)  
Philippe Weniger, FAE  
Sara Leone, FAE  
Eloïse Richard, Unipoly  
Yan Morand, Zelig  
Silvia Hanhart, CHUV  
Bruno Rossignol, EPFL

### **Invité·e·s**

Gary Domeniconi, EVA

### **Excusé·e·s**

Sonia Matthey et Isabelle Liardet, Service des sports universitaires  
Matthieu Sayar, Association 180°  
Laia Soler, ACIDUL  
Rachel Vez Fridrich, Bibliothèque cantonale et universitaire  
Timothée Guitard, Cafétéria autogérée - association NoCAP  
Noé Caulet, La PEL  
Valérie Savoy, COPERS (PAT)

Prise du PV : Jacotte Milhit

---

## **Introduction**

Romano Hasenauer ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tout le monde. Il présente l'ordre du jour de cette réunion consacrée aux revendications étudiantes et à laquelle le pôle Eva d'Unipoly est invité en tant que dépositaire de la pétition « Pour des cafétérias plus vertes à l'UNIL ».

La présentation power point sera disponible sur le dossier Switch et fera office de procès-verbal. Les questions et compléments d'informations sont relatés ici.

## Retour sur la dernière séance

Le PV de la dernière séance ne soulève pas de questions et est approuvé. Il sera publié sur la page de la Commission.

## Informations générales

Un point de situation sur l'exploitation des lieux de restauration du campus et l'avancée des groupes de travail est présenté.

## Revendications étudiantes

Après une présentation de la méthodologie et des objectifs, chaque revendication est passée en revue et discutée. La synthèse figure dans le document constituant le préavis de la Commission qui sera finalisé par voie circulaire et validé lors de la prochaine séance du 29 juin.

Les précisions et questions ci-dessous sont apportées.

### 1. Repas à 3.-/5.-

Une rencontre avec les restaurateurs pour évoquer la faisabilité de cette demande a été organisée. Les restaurateurs n'arrivent actuellement pas à dégager une marge sur les prix conventionnés actuels. Une offre à 3.- ou même 5.- n'est pas possible sans subvention. De plus, cela reviendrait à servir des plats dont la qualité ne serait pas cohérente avec les valeurs portées par nos restaurateurs ou les exigences du cadre de référence. Les coûts d'une assiette sont présentés pour illustrer les charges à prendre en considération.

Par ailleurs, un processus politique a été entamé avec le dépôt d'un postulat au Grand Conseil. Le SASME a été sollicité dans ce cadre pour faire état de la précarité étudiante. L'UNIL doit attendre la position de son autorité tutelle.

Un tel processus prendra du temps. Aurait-ce été plus favorable si la demande avait été effectuée directement à la Direction de l'UNIL ? Il est difficile de présupposer du succès d'un processus plutôt que d'un autre. A noter que le climat politique actuel étant plutôt aux économies, le contexte reste dans tous les cas difficile.

Delphine Douçot amène un regard sous l'angle de la durabilité. Le focus sur l'alimentation est fait car il est un poste de dépense compressible, comparé à celui du loyer ou des assurances. Cependant, la nourriture constitue un poste vital pour lequel on dépense toujours moins. Cela pose tout une série de questions sur le signal qu'engendre le fait de baisser les coûts quand il s'agit de payer l'alimentation à sa juste valeur.

Eloïse Richard souhaiterait préciser que la demande concerne une baisse des prix pour l'ensemble des étudiant·e·s et qu'il ne s'agit pas de cibler uniquement une frange plus précaire. Pour Delphine Douçot, cela n'encourage toutefois pas les personnes qui en ont les moyens à payer le prix « juste » de l'alimentation.

La portée de la baisse des prix fait l'objet de discussions qui ne trouvent pas de consensus à ce stade. La Commission souhaite toutefois que chaque étudiant puisse accéder à une alimentation saine, suffisante et en cohérence avec les principes de durabilité.

## **2. Internalisation**

Dans les exemples d'autres universités qui internalisent les prestations de restauration, on observe souvent l'intervention d'un mécanisme de subvention.

Une étude prospective a été menée sur le potentiel d'internalisation du lot 3. Une synthèse sera transmise à la Commission.

Pour Silvia Hanhart, l'internalisation est pertinente en fonction du volume. Au CHUV, il faut également assurer des repas spécifiques pour les patient·e·s. La mission première est de nourrir les patient·e·s et le personnel. Malgré le volume important produit au CHUV, on constate tout de même une forte augmentation des coûts marchandises et un équilibre budgétaire très difficile à trouver en dépit de l'absence de loyer.

Il est également précisé qu'aujourd'hui, l'internalisation offre des conditions de travail globalement équivalentes par rapport à celles des grands groupes de restauration. On manque toutefois de données concrètes sur la question.

Un modèle coopératif, sans être internalisé, permet d'amener certains avantages notamment dans une gouvernance et la prise de décision démocratique plus directes.

## **3. 80% de consommation végétarienne et offre végétalienne**

Concernant l'offre végétarienne, s'il est possible d'agir sur l'offre, il apparaît plus complexe de fixer un objectif de consommation.

Concernant l'offre végan, un travail de consolidation doit se faire pour en améliorer le suivi et la communication.

Des objectifs sont articulés et seront proposés pour faire évoluer le cadre de référence en faveur d'une offre végétarienne et végan plus importante.

## **4. 1 heure de pause à midi**

Le règlement général des études permet le déroulement des cours de 8h à 19h. Dans ce cadre, la Direction a demandé à toutes les facultés d'aménager une heure de pause à midi. Les ressources et infrastructures étant limitées, tout le monde ne peut pas s'arrêter en même temps. La Direction doit aussi veiller à l'équilibre de vie des professeur·e·s et assistant·e·s.

La Commission s'accorde sur la nécessité de pouvoir dégager un peu de temps à midi, notamment pour les rdv administratifs – le SASME en témoigne – ou les activités associatives.

La volonté de la Commission est donc de trouver des solutions permettant d'aménager un temps de pause. Un effort de sensibilisation pourrait être mené auprès des facultés, et les cas problématiques particuliers sont à faire remonter par la FAE lors de leurs rencontres régulières avec la Direction.

### **Synthèse des discussions**

Le préavis de la Commission sera synthétisé dans un document, qui sera partagé par voie circulaire et repris lors de la prochaine Commission pour validation. Ce préavis sera ensuite transmis à la Direction pour l'aider dans le traitement des revendications reçues.

### **Questions et divers**

Rien de particulier.

### **Prochaine séance**

La prochaine séance se déroulera le jeudi 29 juin 2023 à 9h.

### **Conclusion**

Romano Hasenaeur remercie les membres de l'assemblée pour leur participation et lève la séance.